



ENONCE DE TRAVAIL / CAHIER DE CHARGE POUR LA RECHERCHE FORMATIVE

Date d'échéance de soumission mise à jour

ENONCE : Recherche formative pour la conception d'une stratégie de communication pour le changement social et comportemental afin de contribuer au développement durable d'un projet de sécurité alimentaire et nutritionnelle en renforçant les moyens de subsistance des personnes en crise.

Date : 9 septembre 2021

Période d'exécution prévue : Du 27 septembre 2021 au 30 décembre 2021

Date de réception des offres : 17 octobre 2021

1- Contexte et justification

Alive & Thrive (A&T) est une initiative mondiale de nutrition visant à sauver des vies, à prévenir les maladies et à assurer une croissance saine des mères et des enfants. De 2009 à 2014, A&T a démontré que des améliorations rapides de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (IYCF) sont possibles dans des contextes aussi divers que l'Éthiopie, le Bangladesh et le Viet Nam. En 2014, A&T a commencé à travailler au Burkina Faso, en Inde, au Nigeria et dans toute la région de l'Asie du Sud-Est, en élargissant son champ d'action pour inclure la nutrition des mères et des adolescents, et en utilisant les programmes d'agriculture et de protection sociale comme mécanismes de prestation pour la nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants (NMNJE). L'initiative A&T, gérée par FHI Solutions, est financée par la Fondation Bill & Melinda Gates, Irish Aid et d'autres donateurs. Alive & Thrive assiste actuellement le Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre du projet CRIALCES (réponse à la Crise Alimentaire au Centre du Sahel) pour concevoir une stratégie de changement social et comportemental et des interventions associées de communication, afin d'améliorer les pratiques NMNJE clés dans les régions du Sahel au Burkina Faso, Mali et Niger. La stratégie de SBC se concentrera sur deux domaines principaux :

- I. Au niveau du ménage/de la communauté : améliorer l'allaitement maternel précoce et exclusif ; la quantité et la qualité des aliments complémentaires fournis aux enfants de 6 à 23 mois et améliorer la diversité alimentaire chez les femmes en âge de procréer.
- II. Au niveau des systèmes alimentaires : créer un environnement favorable aux pratiques nutritionnelles clés en augmentant l'accès, la disponibilité, l'accessibilité financière et la demande (ou l'assimilation) d'aliments riches en nutriments parmi les familles ; et

faciliter la demande (l'offre) d'aliments riches en nutriments en soutenant le PAM dans la production, la transformation, la conservation et l'approvisionnement des aliments.

Dans ce contexte, A&T utilise une approche basée sur les preuves pour la conception de la stratégie (Changement comportemental social), en s'appuyant sur des études existantes et des données nouvellement collectées pour s'assurer que les comportements cibles sont bien définis, et que les déterminants comportementaux du changement (barrières et facteurs de motivation) sont priorisés. Des revues documentaires ont synthétisé les données existantes sur les pratiques de nutrition mère-enfant, et du jeune enfant dans les régions du Centre Sahel concernées par le programme du PAM. Les études documentaires ont permis d'identifier les lacunes dans les informations nécessaires à la conception de la stratégie (Changement comportemental social). La raison d'être de la recherche formative est de répondre à ces besoins d'information.

2. Objectifs de la recherche

Les objectifs de la recherche formative sont d'informer sur :

- Identifier (et valider à partir de la revue documentaire si nécessaire) les normes communautaires et les barrières et facilitateurs de la mise en œuvre de pratiques améliorées autour des trois indicateurs clés de NMNJE (Nutrition Mère-Enfant & Jeune Enfance) dans le Centre Sahel :

- I. L'allaitement maternel précoce et exclusif
- II. La quantité et la qualité des aliments complémentaires fournis aux enfants de 6 à 23 mois.
- III. La diversité alimentaire des femmes en âge de procréer.

Identifier les "petites actions réalisables" et les pratiques clés que les femmes choisiront d'essayer chaque semaine pour améliorer leurs pratiques alimentaires. Pour chaque pratique, un mémo détaillé sera développé qui abordera les obstacles/facilitateurs et que les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de 2 ans peuvent prendre pour adopter les comportements prioritaires ou les résultats comportementaux.

- Recueillir des informations sur les cartes et les outils de conseil existants, le contenu de ces messages, fournir des informations sur une liste supplémentaire de messages qui formeraient la base de tout " nouvel " outil de communication à rédiger.

- Valider les plates-formes programmatiques, les canaux et les activités pour atteindre les femmes, les membres de leur famille, les groupes cibles et les personnes influentes à partir de l'étude documentaire.

3- La recherche formative ciblera les catégories suivantes de répondants :

- I. Femmes enceintes et mères d'enfants de 0 à 23 mois
- II. Les grands-mères, les maris et les chefs religieux/traditionnels, les agents de santé, les agents de santé communautaire, les agents de protection sociale, les agents agricoles, etc.
- III. Les détaillants qui s'associent au PAM pour le système de bons électroniques, les organisations d'agriculteurs et d'autres parties prenantes clés du PAM.

Le groupe cible principal comprend les femmes enceintes et les mères d'enfants de 0 à 23 mois. L'objectif de la recherche formative est d'identifier l'éventail des pratiques alimentaires améliorées qui seraient acceptables pour les mères d'enfants de 6 à 23 mois ainsi que pour les femmes enceintes.

Identifier les obstacles et les facteurs de motivation pour l'adoption de ces pratiques optimales améliorées, les croyances dans les avantages de ces pratiques, les perceptions d'auto-efficacité (c'est-à-dire la capacité perçue d'adopter ces pratiques), la perception de l'acceptabilité sociale de ces pratiques et l'accès à des aliments spécifiques.

Le groupe cible secondaire est composé de personnes influentes, c'est-à-dire les grands-mères, les maris, les chefs religieux/traditionnels, les agents de santé, les agents communautaires, les agents de protection sociale et autres. La recherche formative explorera leurs barrières et leurs facteurs de motivation pour soutenir le groupe cible primaire dans l'adoption des pratiques prioritaires (nutrition mère-enfant, jeune enfant) ainsi que les messages et les approches de conseil qui peuvent être persuasifs/supporter la volonté des mères d'essayer ces comportements.

Le groupe de détaillants est inscrit au programme de bons électroniques du PAM et fournira des informations sur les facteurs favorables et défavorables relatifs à l'environnement alimentaire externe.

4. Orientation géographique et groupes cibles

La collecte des données aura lieu dans les régions du Centre-Nord et du Sahel au Burkina Faso, et dans les régions de Tahoua et de Tillabéry au Niger.

5. Méthodes

La recherche formative appliquera trois stratégies complémentaires : 1) des essais de pratiques améliorées (TIPS) avec des groupes cibles primaires, 2) des entretiens approfondis avec des groupes cibles secondaires, 3) une enquête auprès des détaillants alimentaires et des promenades transects dans les zones de marché.

5.1 Essais de pratiques améliorées (TIPS)

Le TIPS est une méthode qui teste les réponses des mères aux recommandations pour améliorer l'alimentation du nourrisson et de l'enfant et détermine quelles recommandations sont les plus faisables et acceptables. Le TIPS est utilisé pour étudier les obstacles au changement des habitudes

alimentaires et la motivation des mères à essayer et à maintenir de nouvelles pratiques. Le TIPS est réalisé en deux ou trois visites de ménage. Compte tenu de la durée de la recherche formative, l'option de deux visites sera adoptée. Au cours de la première visite du TIPS, des informations sont collectées sur les pratiques alimentaires actuelles, le chercheur suggère des solutions possibles pour améliorer l'alimentation des enfants, des pratiques que la mère peut essayer et qu'elle approuve de 1 à 3 pratiques. Il est recommandé que la première visite de conseil soit menée par un agent de santé ou un agent de santé communautaire qui a des connaissances en matière de nutrition. Lors de la deuxième visite TIPS, le chercheur et la mère discutent de l'essai des pratiques et des réactions de la mère et de l'enfant à ces pratiques.

Ces informations aideront A&T à établir des priorités parmi les nombreuses pratiques et messages alimentaires apparemment importants et à apprendre comment transmettre au mieux les messages de communication, notamment :

La facilité ou la difficulté relative de communiquer les diverses pratiques recommandées ;

- Les modifications apportées à la façon dont l'information est transmise qui rendent les recommandations plus acceptables ;
- Les points de résistance imprévus qui limitent le changement de comportement ;
- Les façons dont les recommandations sont sapées par des pratiques telles que la dilution, le remplacement, ou la résistance des enfants aux nouveaux aliments ; et
- La proportion approximative de familles qui sont et ne sont pas en mesure de modifier les pratiques alimentaires et d'améliorer la nutrition sans ressources supplémentaires.

Ces visites seront également l'occasion d'explorer l'environnement alimentaire personnel, c'est-à-dire l'accessibilité des individus à la nourriture. L'accessibilité est hautement dynamique et peut inclure la distance, le temps, l'espace et le lieu, la mobilité quotidienne et les modes de transport qui façonnent collectivement les espaces d'activité individuels. L'approche TIPS sera également appliquée aux femmes enceintes afin d'identifier une liste de pratiques améliorées pour les femmes enceintes afin d'améliorer la quantité et la qualité de leur alimentation.

5.2 Entretiens en profondeur

Des entretiens en profondeur seront utilisés pour sonder les barrières et les motivations des groupes d'influence pour soutenir les pratiques optimales de NMNJE des mères. Les guides d'entretien comprendront des questions qui explorent les résultats de l'approche TIPS en ce qui concerne les perceptions/expériences des femmes sur les influences favorables ou défavorables. Ces entretiens approfondis seront également utilisés pour valider les plates-formes, les canaux médiatiques et les activités visant à atteindre les femmes, les membres de leur famille, les groupes cibles et les influenceurs à partir de l'étude documentaire.

5.3 Discussions en groupe

Des discussions de groupe et d'autres méthodes de classement participatif seront utilisées avec les mères, les pères, les agents de santé et d'autres groupes influents pour obtenir un retour d'information sur les outils de communication et les supports de travail actuellement utilisés sur les sites du projet. Des informations sur la clarté et l'attrait de ces messages, des suggestions sur leur attrait visuel et leur contenu ainsi que sur les canaux par lesquels ils sont partagés seront recherchées. En outre, de nouveaux concepts peuvent être testés auprès des mères et d'autres groupes influents sur la base des outils qui ont été développés par A&T dans le cadre de l'initiative plus fort avec le lait maternel, son travail sur la nutrition maternelle au Burkina Faso et dans d'autres pays de la région.

5.4 Méthodes d'exploration des environnements alimentaires externes

5.4.1 Enquête auprès des détaillants alimentaires

L'enquête utilisera un court questionnaire pour évaluer les opportunités et les défis liés à la disponibilité de la gamme d'aliments qui constituent le panier alimentaire modélisé par le PAM. La disponibilité fait référence à la présence ou non d'un vendeur ou d'un produit dans un contexte donné, et est incluse dans le domaine de l'environnement alimentaire externe. La disponibilité précède toujours l'accessibilité (c'est-à-dire qu'un aliment ne peut être accessible s'il n'est pas disponible).

5.4.2 Marches et observations sur les transects

Des marches transects seront effectuées dans les zones de marché. Une marche transect est une marche systématique le long d'un chemin défini (transect) à travers la zone, menée par l'équipe de recherche et les membres de la communauté qui connaissent l'emplacement des vendeurs et la trajectoire des clients, afin d'explorer les conditions de disponibilité, d'abordabilité et d'accessibilité des aliments en observant, demandant, écoutant et regardant. Les informations recueillies au cours de la promenade sont utilisées pour dessiner un diagramme ou une carte sur la base desquels des discussions sont organisées entre les participants, qui doivent inclure des membres de la communauté informés et des personnes ayant les compétences techniques pour identifier et proposer des solutions aux problèmes qui se manifestent visiblement au cours de la promenade dans la zone du marché.

6. Conclusions préliminaires de l'étude documentaire

Les principaux résultats préliminaires des études documentaires au Burkina Faso et au Niger sont discutés avec les équipes de projet dans les deux pays, et les résultats serviront à finaliser l'étendue de la collecte de données de l'agence attribuée. Ces conclusions seront partagées avec l'agence de recherche qui entreprend cette recherche. Ces résultats informeront sur 1) les données qu'il n'est

pas nécessaire de collecter par le biais de la recherche formative et 2) les informations qui sont nécessaires grâce aux données collectées dans la recherche formative.

7. Livrables attendus

S/N	LIVRABLES
1	Liste des supports de communication sur la nutrition de la mère et du jeune enfant qui sont utilisés dans les zones de projet.
2	Projet de protocole de recherche avec méthodologie d'échantillonnage, plan d'analyse, guides de terrain et formulaires de consentement.
3	Protocole de recherche final au format IRB
4	Approbation de l'IRB local des deux pays
5	Liste du matériel existant dont on cherchera à obtenir un retour d'information et liste des nouveaux concepts qui seront testés (élaborée en partenariat avec l'équipe A&T).
6	Plan de formation pour les collecteurs de données
7	Plan de formation pour les collecteurs de données
8	Enregistrements et transcriptions des entretiens et des discussions de groupe
9	Rapport préliminaire des résultats en français aux formats Word et PowerPoint.
10	Rapport final des résultats en français aux formats Word et PowerPoint.

L'insertion des dates de livrables se fera après attribution du marché

8. Plan de soumission

8.1. Approche de la recherche

Les agences qui répondent à cet appel à propositions doivent répondre à l'étendue du travail ci-dessus. La proposition doit décrire les étapes pour obtenir les approbations de l'IRB et autres exigences et décrire les détails d'une phase préparatoire pour développer et pré-tester les outils et les nouveaux processus, le cas échéant. Une agence ayant une expérience préalable de l'utilisation de la méthodologie TIPS est hautement souhaitable.

8.2 Bref résumé du plan de mise en œuvre de la recherche

Le plan doit contenir un calendrier de mise en œuvre avec des activités de recherche réparties sur une période de 3 mois et demi, indiquant quand elles commenceront et s'arrêteront et qui, dans l'équipe proposée, sera la personne responsable de chaque étape/activité de recherche. En ce qui concerne le TIPS, un conseiller formé doit être organisé pour accompagner le collecteur de données. La méthodologie des transects et des observations de marché doit être clairement indiquée.

9. Exigences de soumission

Les agences ou cabinets postulants doivent soumettre les éléments suivants :

1. Une présentation écrite de l'organisation (maximum de 3 pages)
2. Une proposition d'approche et de plan techniques - y compris la planification pour la réalisation de l'étude et recherche documentaire (maximum 7 pages)
3. Le CV du chef d'équipe et des autres membres du personnel responsables pour la recherche et réalisation de l'étude documentaire.
4. Un exemple de rapport final de recherche et d'études documentaire que le cabinet d'étude a menée au cours des cinq dernières années dans le domaine de la nutrition mère-enfant et du jeune enfant ;
5. Liste de trois références pour des prestations similaires ;
6. Un budget détaillé qui tient compte du coût des activités incluses dans la proposition conformément au cahier de charge dans le présent appel d'offres.
7. Veuillez également inclure un explicatif du budget.

Veuillez utiliser le modèle de budget fourni par FHI Solutions Le budget doit être ventilé par coûts du personnel (veuillez identifier le personnel et le titre de la fonction de chaque personne qui effectuera le travail)

Critères d'évaluation

Les propositions seront examinées et classées par un comité selon les critères ci-dessous. Seules les offres remplissant toutes les conditions citées plus haut seront examinés

- | | |
|---|------|
| 1. Capacités & expériences y compris Références | 20 % |
| 2. Proposition technique..... | 30 % |
| 3. Exemples de travaux antérieurs..... | 20 % |
| 4. Pertinence du budget..... | 30 % |

Mécanisme contractuel et conditions de paiement

Le mécanisme contractuel prévu sera un accord à prix fixe, avec des paiements fixes liés à la soumission et à l'approbation des livrables.

Retrait des offres

Les offres de devis peuvent être retirées par avis écrit, courrier électronique ou télécopie reçu à tout moment avant l'adjudication d'un contrat.

Instructions et date limite

Les éventuelles questions à cet appel à propositions doivent être soumises par courrier électronique au FHI Solutions à l'adresse de kiredell@fhi360.org avec copie à fkoffi@fhi360.org au plus tard le **14 octobre 2021** à 17h30 GMT. Les réponses seront partagées à toutes les parties qui ont soumis des questions ou ont exprimé un intérêt et seront également postées sur le site web. Aucune réponse ne sera donnée aux questions par appel téléphonique. **Les parties intéressées sont invitées à envoyer leur proposition par courrier électronique à l'adresse**

kiredell@fhi360.org avec copie à fkoffi@fhi360.org au plus tard le **17 octobre 2021** avant **18h00 GMT**. Les soumissions reçues après cette date et heure ne seront pas acceptées. FHI Solutions accusera réception de votre soumission par courrier électronique. Les offres devront être soumises sous format électronique en utilisant un logiciel compatible avec Microsoft office. Veuillez-vous conformer strictement aux instructions.

Fausses déclarations dans l'offre

Les soumissionnaires fourniront des renseignements complets et exacts tel que requis par le présent appel d'offres. Les offres reçues resteront propriété de FHI SOLUTIONS.

Avis de non-responsabilité et clauses de protection de FHI Solutions

- FHI Solutions peut annuler la procédure de demande de devis et ne pas adjuger de contrat.
- FHI Solutions peut rejeter une ou toutes les offres reçues.
- La publication d'offre ne constitue pas pour FHI Solutions un engagement à adjuger un contrat.
- FHI Solutions se réserve le droit de disqualifier toute offre en raison du non-respect des instructions de soumissionnement par le soumissionnaire.
- FHI Solutions ne versera aucune compensation aux soumissionnaires pour les réponses à la demande d'offre.
- FHI Solutions se réserve le droit d'adjuger un contrat sur la base de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion.
- FHI Solutions peut choisir de n'adjuger qu'une partie des activités prévues dans la demande de devis, ou d'adjuger plusieurs contrats en fonction des activités de la demande devis.
- FHI Solutions peut demander aux soumissionnaires présélectionnés de participer à un deuxième ou un troisième cycle de présentation orale ou de réponse écrite à un Descriptif des travaux plus détaillé qui est basé sur le Descriptif général dans la demande de devis initiale.
- FHI Solutions se réserve le droit d'annuler la demande de devis ou l'adjudication avant la signature d'un contrat de sous-traitance en raison de tout changement imprévu dans la direction de son client, que ce soit de l'ordre du financement ou d'ordre programmatique.
- FHI Solutions se réserve le droit de déroger aux lacunes mineures d'une offre qui peuvent être corrigées avant la décision d'adjudication afin de promouvoir la concurrence
- FHI Solutions contactera les soumissionnaires pour confirmer l'identité de la personne contact, l'adresse et le fait que la soumission a bien été soumise en réponse au présent appel d'offre.